

Bruno Le Maire
3 rue Saint-Nicolas
BP796
27007 Evreux Cedex

Paris, le 26 octobre 2016

Objet : Votre programme pour les personnes handicapées

Cher M. Bruno Le Maire,

Notre association TouPI (Tous pour l'Inclusion) est une association de défense des droits des personnes porteuses d'un handicap cognitif ou mental, et de leurs familles.

Environ 400.000 enfants en France sont porteurs d'un handicap : 280.000 fréquentent un établissement ordinaire, 107.000 fréquentent un établissement spécialisé et 13.000 sont sans solution à la maison. Leurs parents représentent donc 800.000 électeurs, auxquels il faut ajouter environ 3 millions d'adultes handicapés. Souvent, ce sont des personnes pour lesquelles la vie tourne autour du handicap, non pas à cause du handicap lui-même mais à cause de tous les obstacles que la société met sur leur route. Ils sont donc fortement en attente des propositions des candidats à l'élection présidentielle sur le sujet du handicap.

Nous avons lu avec attention votre contrat présidentiel et nous y avons trouvé plusieurs propositions concernant les personnes handicapées. Nous ne les listerons pas toutes ici car elles sont assez détaillées mais nous notons notamment des propositions relatives au dépistage précoce, au droit à une éducation inclusive, à la formation des enseignants et des professionnels, à l'évaluation du plan autisme 3, au soutien aux aidants familiaux.

Nous souhaitons attirer votre attention sur certains aspects que nous n'avons pas trouvés dans votre programme : quid des restes-à-charge importants supportés par les personnes handicapées et par leur famille ? quid de l'injuste fiscalisation de la Prestation de Compensation du Handicap (payée au tarif de 49% du SMIC et pourtant imposable) ?

En vue du débat du 3 novembre qui abordera le thème de l'éducation, nous souhaiterions également plus de détails sur vos propositions quant à l'éducation des enfants handicapés. Vous trouverez ci-joint notre état des lieux sur la scolarisation des élèves handicapés et nos constats sur les problèmes actuels, dont nous avons constaté que vous les partagiez en partie : manque d'AVS, manque de places en ULIS, insuffisance de la scolarisation dans les établissements spécialisés, manque d'offre d'accompagnement, difficultés avec les MDPH (Maisons Départementales des Personnes Handicapées), freins à l'accès à l'enseignement supérieur et à l'emploi. Nous comprenons par exemple que vous souhaitez supprimer les contrats aidés sauf ceux d'accompagnants d'élèves handicapés (60% des accompagnants étant aujourd'hui en contrat aidé). Avez-vous pour projet de pérenniser les emplois de ces accompagnants en contrat aidé et des accompagnants en CDD d'AESH en leur donnant immédiatement accès à un CDI ?

Nous nous tenons à votre disposition pour vous rencontrer si vous le souhaitez et vous prions d'agréer, cher Monsieur, nos salutations les meilleures.



Marion Aubry
Vice-Présidente de TouPI